



Prix Non au harcèlement 2024 : bravo aux lauréats académiques !

publié le 03/05/2024

Le prix "Non au harcèlement" organisé par le ministère chargé de l'éducation nationale a pour objectif de donner la parole aux jeunes des écoles, collèges, lycées pour qu'ils s'expriment collectivement sur le harcèlement à travers la création d'une affiche ou d'une vidéo. Ce sont 5 affiches et 6 vidéos qui ont été retenues par le jury académique. La rectrice, Bénédicte Robert, leur a remis les prix le 30 avril 2024 au rectorat de Poitiers.

Le collège Jules Verne a eu le premier prix académique dans la catégorie cyber - harcèlement et sa vidéo va concourir au National.

Cliquez sur l'image ci-dessous pour découvrir toutes les productions récompensées dont la vidéo des élèves de Jules Verne. Félicitations !

